

Courrendlin, le 8 avril 2018

## INFORMATION IMPORTANTE À TRANSMETTRE À :

- VOS RESPONSABLES JUNIORS
- VOS ENTRAÎNEURS DE JUNIORS E

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame, Monsieur,  
Chères amies et Chères amies du ballon rond,

En ce début de 2ème tour, nous tenons à vous rappeler certaines règles concernant le championnat des juniors E.

### Catégorie d'âge chez les juniors E :

- Juniors nés entre le 01.01.2007 et le 31.12.2008 ainsi que les filles nées en 2006.
- Les juniors F nés en 2009 peuvent également jouer dans la catégorie des juniors E durant cette saison, mais ils doivent avoir une qualification ASF.
- Par contre il est interdit d'aligner des juniors nés en 2010 avec une équipe de juniors E.

Pour mémoire, nous vous remettons en annexe, le document de l'ASF concernant la "Répartition des classes d'âge dans le football de base pour la saison 2017/2018".

### Sanctions en cas de non-respect de ces règles :

- Si un joueur né en 2010 est aligné avec une équipe de JE avant août 2018 : amende de CHF 120.00 par match.
- Si un joueur né en 2010 est aligné avec une équipe de JE avant août 2018 sous un faux nom sur la feuille de match : amende de CHF 120.00. En cas de récidive l'entraîneur sera suspendu par la commission disciplinaire de l'AFBJ.
- Si un joueur né en 2010, est aligné avec une équipe de JE avant août 2010 sans être sur la feuille de match : amende de CHF 120.00. En cas de récidive l'entraîneur sera suspendu par la commission disciplinaire de l'AFBJ.

### Direction du jeu :

- Les matchs se déroulent sans arbitre.
- Les enfants gèrent seuls le jeu selon les règles de jeu, les entraîneurs interviennent en cas de situations délicates ou discutables.

**RAIFFEISEN**

  
LOUIS  
CHEVROLET  
SWISS WATCHES

  
Landi  
ArcJura SA

 **AGROLA**

  
MARBRIERIE  
KAISER SA  
DELÉMONT  
www.kaisersa.ch

  
FONDATION  
LOISIRS-CASINO  
COURRENDLIN

  
Joly voyages  
Les Breuleux

**Temps de jeu :**

- Les matchs se déroulent en 3 x 20 minutes avec une pause de 5 minutes entre les tiers.
- Les changements sont libres et se font durant les pauses. Exception : en cas de blessure d'un joueur, le changement peut se faire durant le tiers.
- Tous les joueurs doivent jouer au moins un tiers de façon continue.

**Zones des spectateurs :**

- Les enfants ont le droit de jouer en toute tranquillité et indépendance. Par conséquent, les spectateurs doivent absolument se tenir dans la zone définie par le club recevant respectivement à la distance fixée jusqu'au terrain de jeu.

Vous trouverez sur le site de l'AJF "[www.ajf.ch](http://www.ajf.ch)", sous >Compétitions, les prescriptions d'exécution détaillées de toutes les catégories de juniors (en annexe, celles des JE), ainsi que l'information faite aux clubs le 19 juin 2017 concernant la compétition des juniors E (également en annexe).

Le responsable du football des enfants reste bien entendu à disposition pour tout complément d'information.

Nous espérons que cette information vous sera utile et vous souhaitons une bonne reprise de championnat.

**Au nom du Département juniors de l'AJF :**

Francis Périat, Président  
Germain Charmillot, Responsable du football des enfants

Copie : Jacky Borruat, Président de l'AJF  
Jacques Tosoni, Président du Comité de jeu  
Membres du Comité du Département juniors